

Rambouillet Renouveau

Une démocratie transparente, responsable et partagée



Avec

Jean-Luc TROTIGNON

*Notre projet
2014-2020
pour Rambouillet*

- Page 2 ■ L'élection des 23 et 30 mars, Photo d'équipe
- Page 3 ■ Déclaration de candidature de Jean-Luc Trotignon
- Pages 4 à 6 ■ Finances, Fiscalité et Dette
- Page 7 ■ Développement économique, Emploi, Tourisme
- Page 8 ■ Développement durable, Environnement
- Page 9 ■ Déplacements, Transports
- Page 10 ■ Urbanisme, Logement
- Page 11 ■ Sécurité, Services publics
- Page 12 ■ Lien social, Solidarité
- Page 13 ■ Nos aînés, Accessibilité, Santé
- Page 14 ■ Enfance, Jeunesse
- Page 15 ■ Culture
- Page 16 ■ Sport, Associations
- Page 17 ■ Une démocratie transparente
- Page 18 ■ Une démocratie partagée
- Page 19 ■ L'avenir de la rue de Gaulle, Nous retrouver
- Page 20 ■ La liste des candidats de Rambouillet Renouveau

Venez nombreux à notre réunion publique



vendredi 7 mars à 20 h 30
Salle Patenôte - 62 rue Gambetta

Pour la présentation de notre projet et de notre équipe.
suivie d'un pot convivial

Une démocratie transparente, responsable et partagée

En 1947, les Rambolitains ont choisi pour Maire une femme de centre gauche, Jacqueline Thome-Patenôtre, qu'ils ont réélue sans discontinuer jusqu'en 1983, où Gérard Larcher a été élu pour la première fois. C'est elle qui a forgé le Rambouillet que nous connaissons. L'enjeu de l'élection municipale des 23 et 30 mars revêt donc une importance particulière, puisqu'il s'agit pour vous de choisir un successeur à ces deux grandes figures de nos institutions locales.

Vous pourrez bien sûr choisir le dauphin désigné par le Maire sortant, mais il doit être clair pour vous que, malgré ses déclarations d'indépendance, Monsieur Robert est co-responsable de la gestion de la majorité sortante depuis 1989 (jusqu'en 2008 en tant que conseiller municipal, et depuis en tant que membre du bureau municipal), qu'il s'agisse du scandale financier du SICTOM que nous payons toujours, d'un prix de l'eau 60 % supérieur à la moyenne nationale, des 8 M€ de pénalités à ce jour que nous devons régler pour cause d'emprunts toxiques, ou encore du niveau élevé de nos impôts locaux.

À travers notre projet 2014-2020, nous vous proposons nous-mêmes un autre choix pour Rambouillet, celui d'une démocratie transparente et partagée, et celui de la responsabilité :

responsabilité financière et économique, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et culturelle.

C'est une gestion plus raisonnable que vous découvrirez dans ce programme, après des années de dépenses municipales fort importantes (Relays-du-Château, nouveau bâtiment des Services techniques, Pôle culturel), dans une période où nos finances sont contraintes et où les contribuables sont déjà très sollicités. **C'est notre cadre de vie et notre "vivre ensemble" que nous voulons privilégier durant ce mandat, avec des projets d'un coût responsable, tout en maintenant l'ambition de développer l'attractivité de Rambouillet.**

Ce projet est porté par une belle équipe multi-visages de 35 Rambolitaines et Rambolitains âgés de 23 à 81 ans, aux parcours variés

et aux expériences différentes et complémentaires. Citoyennes et citoyens investis de sensibilité de gauche, de sensibilité écologiste et de sensibilité centriste, ils sont dès maintenant prêts à travailler ensemble avec passion au service de tous les Rambolitains. **Six d'entre eux ont déjà été conseillers municipaux, dont quatre conseillers sortants.** C'est une liste citoyenne et républicaine qui ne comporte que 4 candidats investis dans des mouvements politiques différents (indiqués avec le détail de la liste en dernière page). La plupart ont des responsabilités associatives ou syndicales et des mandats dans diverses instances représentatives. **Ils sont prêts à relever pour vous le défi du renouveau démocratique à Rambouillet et vous donnent rendez-vous dans les urnes les 23 et 30 mars !**

Photo des 25 présents de notre réunion du 25 janvier / De gauche à droite



- 1er rang : Caroline LACOMBE, Grégory AUVRAY, Laetitia LAPERSONNE, Jean-Luc TROTIGNON, Dominique SANTANA, Bruno TRANCHANT, Sophie MARCHAND
- 2ème rang : Fanny BENAÏM, Claude ASLAN, Nathalie TARDITO, Michel FINCK, Noëlle CAZARD, Yves BRIOLANT, Jean-Pierre BLANCHELANDE
- 3ème rang : Christiane FERRÉ, Franck COLLART, Edwige GANGLOFF, Olivier RESNIER, Anne-Line BRIS, Patrick LE CHARLÈS
- 4ème rang : Thierry GONTHIER, Yannick DELPUECH, Charlotte FÉLIX, Marlène MARTINS, Jean-Paul SANTANA

Jean-Luc TROTIGNON



55 ans

Marié, 5 enfants

Médaillé de la Famille

Ancien vice-président de l'association Anticor *

Madame, Monsieur,
j'ai la chance d'habiter Rambouillet depuis 20 ans et j'en suis heureux. Ayant toujours été animé d'une passion civique, plus ma famille s'est agrandie, plus j'ai voulu "mettre la main à la pâte" de la société dans laquelle mes enfants deviendront adultes, dans un esprit de responsabilité. C'est donc naturellement que j'ai souhaité avoir des fonctions électives, et je suis devenu l'un de vos conseillers municipaux en 2008, à la tête d'une première liste "Rambouillet Renouveau".

Mon caractère ne m'incitait pas à m'opposer uniquement par la parole, le temps des conseils municipaux, comme d'autres. **Lorsque les valeurs profondes que je défends, d'intégrité, de démocratie transparente et partagée, de respect des citoyens, ont été heurtées par le fonctionnement de la majorité municipale, j'ai agi de façon déterminée**, en vous informant sans détours dans les "Tribunes libres" du journal municipal et sur le blog de "Rambouillet Renouveau", voire en déposant des recours afin de faire cesser les abus.

Comment, par exemple, ayant découvert des utilisations illicites de l'enveloppe d'indemnisation des élus de la majorité, aurais-je pu rester les bras croisés et la conscience tranquille? Et puisque malgré mes révélations publiques, il n'y avait pas de remboursement à la commune, j'ai entamé des démarches en justice, même si c'était le Maire-Président du Sénat lui-même qui était visé pour ses trop-perçus d'indemnités de 2008, qu'il a fini par rembourser. Lorsque l'on défend sincèrement de tels principes, on se doit de les assumer jusqu'au bout, à ses risques et périls, qu'il faille faire face au numéro 2 de l'État ou à tout autre.

De même, comment admettre la

communication trompeuse de la majorité sortante sur l'eau à Rambouillet et son tarif extrêmement élevé, sans la dénoncer? Et la communication mensongère sur les emprunts toxiques qu'elle a souscrits, dont les sorties doivent à ce jour nous coûter un minimum de 8 M€ de pénalité?

Par ailleurs récemment, pendant cette campagne, vous avez sans doute appris que j'ai démissionné du Parti socialiste qui, bien que n'ayant que 4 candidats sur une liste citoyenne de 35, voulait imposer ses vues à tous, en contradiction avec les valeurs de démocratie ouverte que "Rambouillet Renouveau" et moi-même avons toujours défendues, lorsque nous avons décidé d'accueillir deux candidats centristes sur notre liste. Que 4 personnes décident seules pour 35, c'était une conception de la démocratie que je ne pouvais admettre.

Aujourd'hui cette détermination qui est la mienne, je veux la mettre au service des Rambolitains de toutes les générations pour développer une démocratie intègre et transparente, qui vous permette de contrôler le travail de vos élus et de réellement participer aux choix fondamentaux pour notre ville, dans une gestion de responsabilité financière, environnementale, sociale, éducative et culturelle à destination des familles.

C'est une démocratie partagée, renouvelée, à votre écoute que je m'engage à mettre en place pour 6 ans avec l'équipe enthousiaste de "Rambouillet Renouveau", pour une ville qui maîtrise son développement démographique, économique et touristique, tout en conservant son identité de ville conviviale, dynamique, sportive, festive, associative, respectueuse de son environnement et de son Histoire.

* Anticor est une association anticorruption en politique, dont le Président d'Honneur est le Juge Éric Halphen. Regroupant des élus et des citoyens de gauche comme de droite, elle se bat pour une réhabilitation de notre démocratie représentative. Au delà de nos propositions législatives et de notre combat contre le cumul des mandats, nous nous sommes notamment illustrés par nos actions citoyennes en justice au procès Chirac et dans les affaires Karachi, Guérini... en étant partie civile. 8 candidats de notre liste sont membres d'Anticor.

Je m'y engage et y consacrerai tout mon temps et toute mon énergie, dans l'intérêt de Rambouillet et des Rambolitains.

Finances, fiscalité et dette

La pression fiscale est importante pour tous en ce moment. Nous ne l'accentuerons donc pas pour les Ramboliteins, comme nous nous y sommes engagés dès le mois de décembre. Mais il faut savoir que cette pression sur votre pouvoir d'achat est plus lourde à Rambouillet, suite à la gestion de la majorité Robert-Larcher. Cette dernière s'appuie, dans une communication trompeuse, sur des ratios nationaux et des graphiques lui permettant de mettre en avant sa gestion de la commune, tout en "oubliant" d'être transparente sur d'autres éléments de comparaison nettement moins flatteurs. Par exemple, la "dette par habitant" qu'elle indique d'habitude ne comprend pas les dettes des

budgets annexes, dont celle du budget culturel avec les 4,5 M€ d'emprunts pour le Pôle culturel.

La majorité a notamment l'habitude de vous indiquer un taux d'imposition locale pour notre commune, qui est un pourcentage correspondant aux moyennes des communes de notre catégorie. **Certes, mais payez-vous vos impôts au percepteur avec des pourcentages ou avec des euros ?...** Lorsque l'on compare le montant moyen de la taxe d'habitation en euros par habitant à Rambouillet,

avec ce montant moyen par habitant dans les villes correspondantes de 20 à 50 000 habitants, c'est tout à fait différent... En effet à Rambouillet, le montant de la taxe d'habitation par habitant est de 341 €, alors qu'elle n'est en moyenne que de 230 € par habitant dans ces villes en France... **La taxe d'habitation, après 30 ans de gestion par la majorité Robert-Larcher, est donc à Rambouillet 48 % plus chère que la moyenne nationale, selon les chiffres 2012 du Ministère de l'Économie.**

Elements de Fiscalité	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Produits des impôts locaux			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	9 197	341	230
Foncier bâti	9 697	360	302
Foncier non bâti	140	5	3

source : <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/tableau.php?icom=517&dep=078&type=BPS¶m=3&exercice=2012>

Informations que l'on trouve sur le site de Bercy pour Rambouillet en 2012 (derniers chiffres disponibles)

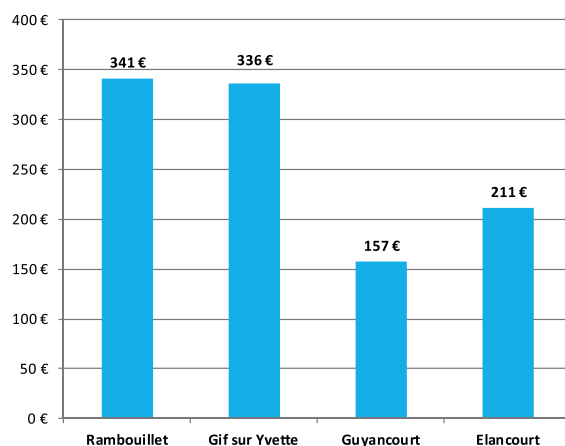
Bien sûr, la majorité sortante vous expliquera que l'on ne peut pas faire de telles comparaisons au niveau national, que les impôts locaux sont plus élevés en Ile-de-France. Alors pourquoi se permet-elle de faire ces comparaisons nationales sur les chiffres qui l'arrangent ?... Les tableaux ci-contre vous permettront de constater que, même pour d'autres villes comparables à Rambouillet dans les environs, nos impôts locaux sont bien les plus élevés.

De plus, malgré les dernières petites baisses, nous payons à Rambouillet une **taxe d'ordures ménagères toujours 40 % plus chère** que les communes comparables (suite au scandale du SICTOM) et une **eau 60 % plus chère** que la moyenne nationale selon les derniers chiffres de la fédération des entreprises de l'eau. **Nous avons donc du mal à admettre que l'équipe sortante se donne une image de bonne gestionnaire aussi auto-satisfaite... C'est se moquer des contribuables ramboliteins. La vérité est que votre pouvoir d'achat est sérieusement atteint, en conséquence de ces 30 ans de gestion par la majorité.**

Si encore cette taxe d'habitation très supérieure à la moyenne nous avait permis d'avoir une ville bénéficiant de plus d'avantages et d'équipements que les autres, nous pourrions en comprendre la logique. Juste avant la 1ère élection de Monsieur Larcher en 1983, l'ancienne Maire radicale de gauche Jacqueline Thome-Patenôtre, avec nettement moins d'habitants donc de rentrées fiscales, avait permis à Rambouillet en 35 ans la construction de 8 écoles maternelles, de 6 écoles élémentaires, du Centre de loisirs du Château d'eau, de la piscine, de 2 stades, de 2 gymnases, de la maison de retraite, d'un collège, du Lycée Bascan, de l'extension de l'hôpital...

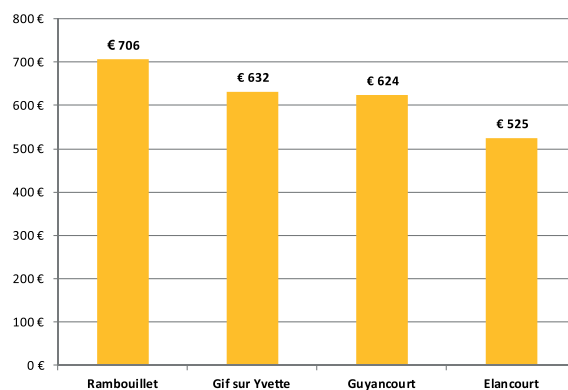
Les équipements neufs réalisés ensuite à Rambouillet en 30 ans ont-ils été d'une telle importance ? Justifient-ils un tel niveau de nos impôts locaux ?...

Taxe habitation par habitant en 2012



Source : Bercy / Communes appartenant à un groupement fiscalisé: Rambouillet 26 971 habitants / Gif-sur-Yvette 21 324 hab. / Guyancourt 28 731 hab. / Elancourt 27 743 hab.

Total impôts locaux par habitant en 2012



Nous nous interrogeons donc à juste titre sur cette façon d'utiliser l'argent public par la majorité sortante. **Nous aurons besoin, dès notre élection, d'un audit externe des finances de la commune, afin d'appréhender au mieux cette question, dans le but de reconsidérer l'ensemble des postes budgétaires. C'est la seule méthode qui nous permettra de trouver ensuite, le plus efficacement possible, où sont les sources d'économies pour notre budget sans porter atteinte à la qualité de nos ser-**

vices publics. Cet audit sera bien sûr consultable publiquement.

Nous donnerons aussi une dimension éthique et transparente à la gestion des finances de Rambouillet, en nous imposant des règles qui ne sont pas en place actuellement.

Fiscalité

Les mesures prises par les gouvernements successifs pour redresser les comptes de notre pays, comme les effets de la gestion de Rambouillet par la majorité Robert-Larcher depuis des années, ont des conséquences financières lourdes pour votre pouvoir d'achat.

C'est pourquoi nous nous engageons à 0 % d'augmentation des taux d'imposition communaux de votre taxe d'habitation et de votre taxe foncière en 2014.

Le promettre pour l'ensemble du mandat serait démagogique, car on ne peut savoir de quoi l'avenir sera fait d'ici 2020. Mais nous y tendrons au maximum, en nous engageant à une limitation au taux d'inflation d'une éventuelle augmentation de ces taux communaux.

Cela passe bien sûr par un coût raisonnable et maîtrisé de notre projet municipal, et par une plus grande rigueur dans la gestion de la commune. Notre projet est tout à fait compatible avec les prévisions des services financiers de la ville, d'un investissement de 27 millions d'euros sur les trois ans à venir sans augmentation de nos taux d'imposition.

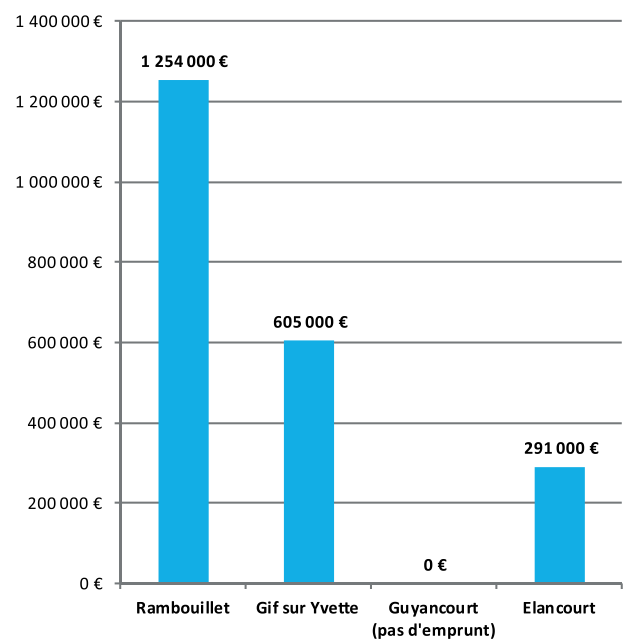
Plus de transparence dans la gestion de nos finances

Comme à l'Assemblée nationale, la présidence de la commission des finances sera déléguée à un élu d'opposition. Il ne s'agit pas d'un poste décisionnel, mais d'un poste offrant une totale visibilité sur la gestion des finances par la majorité en place, qui ne doit rien avoir à cacher en la matière. Les orientations budgétaires seront présentées en début d'année aux Rambolitains en réunion publique, avant d'être débattues en conseil municipal.

Une gestion éthique de la dette

Nous refusons de spéculer avec l'argent public, comme l'a fait la majorité en contractant des emprunts "miroir-aux-alouettes", dont les taux d'intérêt étaient basés sur les différences entre des taux de change de monnaies étrangères que la ville ne maîtrise absolument pas, avec des conséquences lourdes (voir page suivante). Si nous devons avoir recours à l'emprunt, nous n'emprunterions qu'à taux fixe, afin d'avoir un avenir des plus sécurisés pour la dette de notre commune. De plus, le choix des établissements prêteurs se ferait en appréciant leur absence d'activités dans les paradis fiscaux, source d'évasion fiscale qui nuit à nos finances publiques, et en appréciant leur classement en responsabilité sociale et environnementale.

Charges financières communales en 2012



Dans les comptes administratifs des communes, les intérêts sont regroupés dans les "charges financières" (source : Bercy)

Une charte déontologique des achats publics

Une charte de déontologie des achats publics de la ville sera votée, afin d'éviter tout risque de conflits d'intérêts, de prise illégale d'intérêts et de favoritisme. Elle engagera tous ceux qui participent aux marchés publics au sein de la commune. Une formation sera apportée aux membres de la commission d'appel d'offres.

Le candidat désigné de la majorité sortante propose, pour stabiliser la pression fiscale : "la poursuite d'une gestion rigoureuse". Du plus petit au plus grand, du quotidien aux engagements sur plusieurs années, voici en page suivante 3 exemples de ce qu'il appelle une "gestion rigoureuse" qu'il veut poursuivre...

Pour nous, il s'agit de mettre réellement en place une gestion rigoureuse, avec une nouvelle équipe !

A peine sèches, toutes les peintures sont à refaire

Depuis plusieurs années, les "sas à vélos" (voir photo) devant nos feux tricolores avaient besoin d'être repeints, d'autant qu'ils n'étaient pas aux normes. En effet, ils doivent permettre à un vélo de s'y positionner dans toute sa longueur. Qu'a-t-on fait l'été dernier, à tous les carrefours qui en sont équipés? On les a repeints à l'identique! Ils ne sont donc toujours pas aux normes et le Maire a dû annoncer, lors du conseil municipal de décembre, qu'ils devraient être à nouveau repeints d'ici quelques mois...



La facture est pour ?... Les contribuables de Rambouillet !

Les égarements sur le projet du Pôle culturel nous ont coûté cher

Le projet du Pôle culturel date d'il y a plus de 15 ans. C'est un projet "pharaonique" en partenariat-public-privé qui avait été lancé. Trop ambitieux, nous ne l'avions pas soutenu. Lorsque la majorité s'est enfin rendu compte en 2010 qu'il était financièrement au-dessus de nos moyens, il a été abandonné pour un projet plus raisonnable, que nous avons alors soutenu. Cependant des dépenses importantes avaient déjà été faites pour le projet abandonné : frais de Jury, travail d'une architecte de renom, bureaux d'études, etc... **Au bas mot, nous estimons à un minimum de 200 000 € l'argent investi à perte, qui n'a strictement servi en rien le projet finalement en cours. La facture est pour ?... Les contribuables de Rambouillet !**

Avec les emprunts toxiques de la majorité, c'est au moins 8 M€ de votre argent public qui doivent être perdus en règlement de pénalités

Jean-Luc Trotignon a dû être extrêmement tenace pour obtenir du Maire la réalité sur ces emprunts, avantageux pendant les premières années de remboursement, puis extrêmement dangereuses pendant toutes les années suivantes, car dépendants pour beaucoup de la spéculation sur les marchés financiers. La réalité a été enfin avouée au conseil municipal du 26 avril dernier. Pour sécuriser ces emprunts avec des taux fixes -ce qui est indispensable-, nous devons régler de très lourdes pénalités à la banque, soit 6 575 000 € nets, une fois déduits les avantages des premières années. D'autres pénalités suivront pour pouvoir sécuriser l'un de nos emprunts les plus risqués de 3,7 M€, et celui de notre CCPFY pour un emprunt similaire de 2,2 M€...

Au final la facture sera donc supérieure à 8 millions d'euros. 8 M€ qui n'apporteront strictement rien aux contribuables rambolitains qui vont les payer pendant 15 ans : pas même une chaise neuve dans une école !

Si à l'époque la majorité Robert-Larcher avait contracté des emprunts à taux fixe au taux moyen du marché, indiqués par le Maire lui-même en conseil, vous n'auriez pas à régler ces 8 M€ à travers vos impôts des 15 prochaines années. **8 M€, c'est un projet d'école, de collège, de médiathèque ou de centre sportif qui part en fumée !... C'est ça, une "gestion rigoureuse" ? Certains se moquent de vous ouvertement en employant ces termes.**

Après avoir dit pendant des années que notre dette était tout à fait sécurisée, que ces emprunts étaient "gagnants", le Maire a fini par déposer plainte contre la banque en juin dernier, pour essayer de diminuer notre facture. Mais cette démarche est extrêmement aléatoire et

peut durer des années.

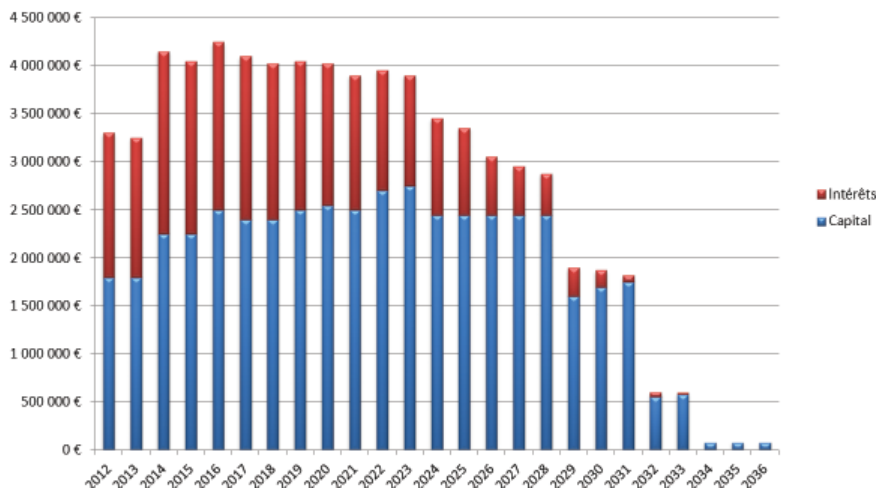
Pour justifier ce fiasco financier, due à sa "gestion active de la dette", la majorité sortante met en avant la validation de nos sorties d'emprunts toxiques par la Trésorerie et la Préfecture. C'est à dire qu'elle fait comme un automobiliste, flashé à 200 à l'heure, qui expliquerait fièrement que la Préfecture et la Trésorerie ont bien validé ses retraits de points et le paiement de son amende... Et elle met en avant le ratio national du "délai d'extinction de la dette" de notre ville (= si nous consacrons toutes les ressources annuelles que nous dégagons pour rembourser notre dette sans faire de nouvel emprunt, combien de temps nous faudrait-il pour ne plus rien devoir ?). Or vous pouvez constater avec le tableau ci-dessous que ce ratio n'est en réalité même pas à leur avantage.

Avec Rambouillet Renouveau, pas de spéculation avec votre argent public : si nous avons à emprunter, pour votre sécurité financière, nous nous engageons à ne le faire qu'à taux fixe !

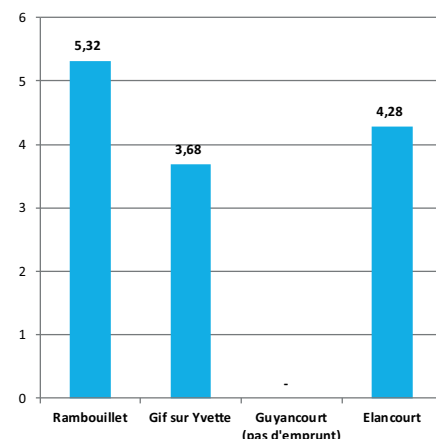
Flux de remboursement du budget principal et des budgets Développement Culturel et Économique

(Source : Graphique remis aux élus par la Mairie pour le Conseil du 1er mars 2013)

Dès 2014, les pénalités de sortie des emprunts toxiques augmentent très nettement nos intérêts à payer.



Délai d'extinction de la dette communale en années



Le développement économique et l'emploi

Nous bénéficions à Rambouillet d'un taux de chômage inférieur à la moyenne, autour de 6 %. Ceci ne doit pas nous empêcher d'agir pour la faire encore baisser, en poursuivant le travail fait avec les structures existantes, d'autant que nous ne sommes pas à l'abri d'un retournement de tendance dans notre cité. **Le traitement du chômage et ses mesures d'accompagnement sont un élément essentiel, mais c'est la diminution du chômage lui-même qui est l'élément fondamental.**

Le développement économique est une compétence qui appartient désormais à notre communauté de

communes, dont le projet-phare est la montée en puissance de la zone d'activités du Bel Air-La forêt. **A ce sujet, nous devons rester très vigilants sur les implantations de nouveaux commerces en périphérie, qui ne doivent pas nuire à notre commerce de centre-ville.** C'est donc en synergie avec la CCPFY qu'il faudra agir, sachant que la liste qui gagnera les élections bénéficiera d'une quinzaine de représentants à la CCPFY.

Or tout n'est pas fait à Rambouillet pour ce développement économique. Prenons l'exemple du tourisme, source d'emplois et de

consommation locale, qui est un atout incontestable d'une ville d'Art et d'Histoire comme la nôtre, nichée dans son superbe écrin de verdure.

ZA du Bel Air - La forêt



Le tourisme, une chance insuffisamment exploitée

de barques sur le bassin du château de Rambouillet, comme à Versailles. Il aura fallu attendre 2013 pour que cela commence à être concrètement envisagé. Plusieurs équipements pourraient également compléter l'offre en direction du tourisme familial : location de vélos directement à la gare, "petit train" sur roues ou calèches permettant l'été de visiter du centre-ville historique jusqu'à la Bergerie nationale, mini-golf... Notre office du Tourisme devrait être installé à proximité immédiate de la gare, afin que les touristes qui en sortent puissent avoir immédiatement les renseignements dont ils ont besoin, pour un meilleur accueil. Au lieu de cela, alors que l'emplacement de l'ancienne station-service était disponible, c'est un Xème immeuble qui va y être construit. De plus, près de 40 000 véhicules par jour traversent Rambouillet par la N10, sans que nous n'en profitions pour inciter leurs occupants à visiter un jour notre cité. Cette promotion pourrait être faite visuellement dans le respect de l'environnement. Et pourquoi pas, comme cela se fait dans plusieurs communes de France (et sous réserve d'une consultation citoyenne), en utilisant un élément visible à des kilomètres à la ronde : notre château d'eau ?

Dans notre programme de 2008, nous proposons la mise en place de location

Créer une formation pour la reprise d'entreprises à Rambouillet

Afin d'éviter que des entreprises et leurs emplois ne disparaissent faute de repreneur, la reprise d'entreprise est une composante désormais incontournable de notre économie. Nous proposons de créer à Rambouillet, en s'appuyant sur un réseau associatif national existant et sur les organismes compétents, une formation et un accompagnement pour apprendre à créer ou reprendre une entreprise, dans les meilleures conditions possibles, avec le plus de chances de succès et de sauve-

garde des emplois concernés. Cette formation d'un an se faisant à l'issue d'un cursus d'ingénieur, universitaire, école de commerce ou formation spécialisée. Nous profiterons de cette année pour bien faire découvrir, à ceux qui en bénéficieront, les avantages de Rambouillet et de la CCPFY pour y développer une activité économique, autant pour eux-mêmes que pour ceux avec lesquels ils pourront être amenés à collaborer dans le futur.

La ville peut favoriser le retour vers l'emploi

La ville peut intégrer dans certains

de ses marchés publics une clause imposant qu'une partie des emplois utilisés par l'entreprise bénéficiaire soit réservée à des personnes éloignées de l'emploi ou handicapées, sans coût supplémentaire pour la commune. C'est donc un levier que nous nous engageons à utiliser.

Et que fait Rambouillet Renouveau ?

Concrètement, à notre niveau, pour soutenir l'activité économique à Rambouillet, nous faisons imprimer toutes nos communications de campagne dans notre cité.

Depuis le Grenelle de l'Environnement, adopté par la quasi-unanimité des sensibilités politiques de notre pays, il n'est plus contesté que nous devons adapter nos modes de vie et de consommation dans un sens moins énergivore, moins polluant et plus respectueux de nos ressources naturelles.

A défaut, nous laisserions égoïstement notre terre dans un bien piteux état à ceux qui nous suivront, dans un futur qui pourrait être beaucoup plus proche que certains ne le pensent, et beaucoup plus dramatique pour certaines régions du monde.

Mais il ne suffit pas de sortir son drapeau écologiste, de faire de belles déclarations d'intention avec une conviction affichée, pour que notre commune ait réellement le comportement nécessaire. **Car les actions symboliques, mises en vitrine par la Mairie, sont insuffisantes quand les efforts ne sont pas recherchés au quotidien.**

La municipalité, à juste titre, n'est pas avare de conseils pour vous inciter à moins consommer d'eau, à isoler vos logements, à moins polluer... Mais comment agit-elle elle-même dans ses choix de consommation, dans les détails de ses marchés publics auxquels vous n'avez pas accès ? Un seul exemple parmi d'autres, très symbolique : fin 2013, plusieurs véhicules ont été achetés pour

nos services techniques. La Mairie avait fixé 4 critères de sélection des offres pour faire son choix, dont "Performance en matière de protection de l'environnement", seul critère écologique. Quel était le poids fixé pour ce critère de sélection des véhicules ?... 10% seulement... 10%, soit un critère 2 fois moins important pour la municipalité que le délai de livraison. **Pour une Mairie qui se prétend vertueuse en matière de défense de l'environnement, tout est dit...**

Si l'on souhaite une ville véritablement respectueuse de l'environnement au quotidien, tout un travail en profondeur est à effectuer, en synergie avec des élus convaincus et motivés comme nous le sommes, car ce sont des réflexes à adopter dans chaque service. **Ce domaine étant pour nous prioritaire et transversal, il sera confié à un Maire adjoint et une commission municipale à l'environnement sera créée.**

Nous soutiendrons un avenir pour la Bergerie nationale qui respecte sa mission d'un enseignement agricole

lié à l'agro-écologie, à la recherche et à la transmission du "produire autrement", ainsi qu'aux expérimentations nécessaires pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Parallèlement, nous accentuerons les actions de sensibilisation en direction des Rambolitains, et notamment de nos enfants qui sont souvent plus réceptifs que nous-mêmes en ce qui concerne la protection de la nature. Nous adhérons notamment à la **charte des refuges de la Ligue pour la Protection des Oiseaux** pour le parc de Groussay.

Nous augmenterons la part du **bio dans les cantines** et favoriserons les **circuits d'approvisionnement courts**. Nous agissons pour la **lutte contre la pollution lumineuse**, sans nuire à la sécurité. Nous soutiendrons le **développement d'une filière bois** en profitant de notre environnement forestier, et nous inciterons à la **mise en place de composteurs en habitat collectif et au tri sélectif dans les immeubles non équipés**.

Nous avons organisé une opération symbolique le lundi 13 janvier pour souligner l'importance du tri sélectif : nous avons distribué nos tracts devant la gare de Rambouillet, tracts que nous avons proposé de récupérer à Montparnasse après lecture, pour les redistribuer ensuite. Nous en avons ainsi récupéré près de 5 %, redistribués plus tard. C'est un début !



Des wattmètres pour économiser votre consommation électrique

Nous prêterons gratuitement aux familles rambolitaines des wattmètres, permettant de baisser leur consommation. Petites prises électriques intermédiaires entre votre prise murale et tout appareil électrique, elles comportent un petit écran indiquant exactement combien coûte l'utilisation de chaque appareil électrique, et sa consommation réelle. Le prêt d'un wattmètre par la Mairie permet de se rendre compte rapidement qu'il est préférable de débrancher certains appareils quand on ne s'en sert pas, et de cesser d'utiliser la fonction "veilleuse" pour d'autres, tout en permettant de diminuer sa facture.

Dans la logique des décisions du Grenelle de l'environnement approuvées dans une quasi-unanimité, nous devons ré-équilibrer les différents modes de transports à Rambouillet, favoriser les moins polluants et faciliter l'usage des transports en commun. Dans cette optique, nous soutiendrons également le projet de centre de télétravail en lien avec la CCPFY, et le projet de parking-relais en périphérie de la ville avec navettes de liaison pour la gare, qui pourraient aussi être utilisées les soirs de spectacle au pôle culturel.

Le train

Vous êtes nombreux à prendre le train chaque jour pour aller travailler, dans des conditions souvent difficiles. La Mairie n'a pas le pouvoir de résoudre les problèmes récurrents liés au transport ferroviaire. Elle peut essayer d'influer auprès des décideurs, de suggérer, d'argumenter, de relayer vos attentes et vos mécontentements, bref de "faire pression", ce que nous nous engageons à faire dans votre intérêt afin d'améliorer les liaisons vers Paris et La Défense.



Mais vu l'ampleur des problèmes, nous estimons qu'il faut aller plus loin en mettant le site de la Mairie de Rambouillet au service des usagers. Nous y relayerons donc en page d'accueil tous les "tweets" qui informent sur le moment, chaque jour, des retards ou annulations de train. Nous y réserverons aussi un emplacement pour relayer les protestations des usagers, en incitant les communes voisines à faire de même, afin d'augmenter la pression sur les décideurs dans le but d'améliorer notre service public.

Les bus

Nous souhaitons améliorer le maillage des lignes de bus de la ville, parcours et fréquence, en liaison avec les usagers, sans augmentation des tarifs déjà conséquents. Nous nous attacherons notamment à la question des correspondances systématiques à la gare pour relier deux points opposés de Rambouillet. L'augmentation des petits bus électriques sera recherchée et la mise en accessibilité des arrêts sera bien sûr poursuivie, tout comme l'installation de nouveaux abris bus.



Rambouillet, ville cyclable

Nombre de Rambolitains apprécient le cyclisme en forêt et sur les routes du Sud-Yvelines. C'est même l'une des raisons qui attire de nouveaux habitants et certains de nos touristes. Il est temps d'aller au-delà, afin que les cyclistes de tout type puissent circuler en ville avec le même plaisir et en toute sécurité, dans une "ville cyclable", afin d'utiliser leur ville autrement.

Après 30 ans de gestion de la commune, la majorité s'en est soudain rendu compte juste avant les élections municipales, en présentant enfin un schéma cyclable pour Rambouillet fin 2013. Non seulement ce schéma cyclable nous paraît présenter des lacunes, notamment au niveau de la sécurité de nos enfants, mais qui plus est, la majorité Robert-Larcher n'a aucune crédibilité pour le mettre en œuvre. En 2000, elle a voté un POS (ancêtre du Plan Local d'Urbanisme) qui prévoyait 19 km d'itinéraires cyclables à créer. 12 ans après, seulement 2 km avaient été créés sur les 19, soit moins de 15 % du projet voté !

Si vous souhaitez que Rambouillet devienne une vraie ville cyclable, cessez de faire confiance à ceux qui vous ont déjà montré qu'ils étaient incapables de tenir leurs engagements !

Plus de sécurité pour nos enfants et nos aînés

Les moins de 14 ans et les aînés sont des piétons et des cyclistes nettement plus vulnérables que d'autres en matière d'accidentalité urbaine. Le taux d'accidentologie à Rambouillet a augmenté de 60 % en 2012 selon la police nationale, ce qui rend impératif des efforts d'apaisement de la circulation en ville.

La violence d'un choc augmente en fonction de la vitesse du véhicule, non pas proportionnellement à sa vitesse,

mais proportionnellement au carré de sa vitesse. Ainsi entre un choc à 30 km/h et un choc à 50 km/h, la violence du choc triple quasiment pour les victimes potentielles. Selon les associations spécialisées, **passer de 50 à 30 km/h multiplie par 9 les chances de survie des piétons et des cyclistes lors d'un accident.**



Comme l'a préconisé notre commissaire de police, nous souhaitons mettre en place une zone 30 pour notre centre-ville. Nous en mettrons aussi en place devant les établissements accueillant nos enfants et nos aînés, puis dans les endroits de Rambouillet où sont recensés le plus d'accidents.

Avec l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Rambouillet, qui protège l'urbanisme de notre centre-ville et au-delà, nous nous sommes donnés les moyens nécessaires pour préserver l'identité de notre ville. Il nous faut cependant maîtriser la croissance de notre commune, afin de ne pas devenir trop rapidement une ville de plus de 30 000 habitants, sans que les aménagements nécessaires aient pu être réalisés.

Or à ce sujet, malgré les affirmations de la majorité, nous nous interrogeons comme de nombreux Rambolitains en constatant que l'on construit un peu partout à Rambouillet. Car depuis le vote de notre plan local d'urbanisme (PLU) en janvier 2012, qui prévoyait une croissance maîtrisée se limitant à la création de 1 700 logements sur 10 ans, nous avons déjà vu passer en seulement 2 ans au conseil municipal des projets de programmes immobiliers d'un total de plus de 1 000 logements, auxquels s'ajoutent des constructions individuelles. Même s'il faut quelques années pour que ces projets soient achevés, il conviendra de rester extrêmement vigilant quant au respect de ces prévisions du PLU, afin que notre ville conserve une certaine qualité de vie.



La municipalité fait des efforts pour fleurir nos entrées de ville. Nous le souhaitons aussi pour nos quartiers de logements sociaux.

Une ville comme la nôtre se doit de montrer l'exemple à ses concitoyens lorsqu'elle fait elle-même construire, au niveau des ambitions environnementales que nous devons encourager : autonomie énergétique, solaire thermique, géothermie, utilisation du bois, récupération des eaux de pluie... Nous nous y emploierons et soutiendrons la mise en place de l'écoquartier près de la gare.

Le seuil obligatoire des 25 % de logements sociaux reconnus par l'État n'est pas atteint à Rambouillet, puisqu'il est de 23 %. Nous sommes donc déjà "à l'amende", puisqu'un montant de 80000 € nous sera prélevé cette année en conséquence. Ces 2 % devront être rattrapés et nous nous attacherons à ne pas créer de nouveau quartier spécifique, mais à répartir harmonieusement les nouveaux logements sociaux dans les différents programmes immobiliers. Nous nous attacherons aussi à ce que ces programmes prévoient des offres accessibles aux jeunes ménages, afin que nos enfants ne soient pas obligés de s'éloigner de Rambouillet pour l'acquisition d'un premier logement.

Ré-équilibrer la ville

À Rambouillet, les quartiers de l'Est de la N10 sont défavorisés en équipements municipaux par rapport à l'Ouest depuis de nombreuses années, alors que le quartier de La Clairière est en plein essor. Nous soutenons donc le projet de nouvelle salle de sport du côté des écoles de Clairbois et du Viel Orme, déjà budgété.

Nous souhaitons également délocaliser le projet de "Maison de l'Europe" prévu par la municipalité dans le quartier des Eveuses, dans un endroit assez enclavé, avec 19 places de parking seu-

lement pour une capacité d'accueil allant jusqu'à 200 personnes. Il s'agit d'un projet de Maison des associations dont nous avons voté au départ la création en Conseil municipal. Mais, à l'écoute des habitants des Eveuses que nous avons rencontrés, porteurs d'une pétition d'une centaine de signatures, il nous a semblé évident que le projet était à revoir.

Sachant qu'un emplacement est réservé pour un équipement municipal à l'endroit de l'ancien Intermarché, place de l'Europe, le projet de "Maison de l'Europe" amélioré y trouvera sa place de façon beaucoup plus pertinente. Le double



L'emplacement prévu par la majorité aux Eveuses pour la Maison de l'Europe

de surface y est en effet disponible, ce qui pourrait même permettre d'y adjoindre notre projet de ludothèque et d'un lieu d'échange intergénérationnel.

Tout citoyen a le droit légitime de vivre en sécurité à Rambouillet comme ailleurs. Grâce au travail de la police nationale et municipale, ainsi qu'au travail préventif organisé avec plusieurs partenaires au sein de notre Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, notre ville souffre un peu moins que d'autres, avec des chiffres inférieurs à la moyenne nationale. **Cependant, lorsque l'on est victime d'un vol ou d'un cambriolage, on n'a que faire des statistiques et l'on est, à juste titre, particulièrement atteint et révolté.** La municipalité doit renforcer sa vigilance tout en accentuant sa mission de prévention.

Pour ce qui est des cambriolages, contrairement à une idée répandue,

un rapport présenté au Conseil municipal de novembre a indiqué que sur les 9 premiers mois de 2013, par rapport à la même période de 2012, ils ont baissé de 18 % dans notre commune, passant de 118 à 97. Cela dit, c'est toujours 97 cambriolages de trop, bien évidemment.

Mais la promesse électorale de la liste UMP d'équiper nos quartiers pavillonnaires de caméras de vidéo-protection, tout en prétendant dans le même temps à une rigueur budgétaire, nous laisse dubitatifs. Car les quartiers pavillonnaires de Rambouillet, c'est plus de 200 rues et de 200 carrefours, et l'achat et la pose des équipements coûtent au moins 10 000 € H.T. par caméra... Ou alors ces caméras ne seraient

posées qu'à l'entrée des quartiers et les cambrioleurs sauront parfaitement en faire le tour. Il nous semble préférable, plutôt que d'embaucher de plus le personnel nécessaire pour surveiller les images de toutes ces caméras, qu'il soit utilisé pour des tournées supplémentaires dans ces quartiers. Cela permettrait aussi de renforcer notre prévention.

Notre police doit parallèlement développer ses "Opérations Tranquillité Vacances", en programmant ses rondes en fonction des citoyens qui leur ont signalé que leur habitation serait inoccupée pour un moment. Et la communication des règles de prudence pour éviter d'être une victime trop facile doit être renforcée.

Les délégations de service public

Lorsqu'une ville délègue ses services publics à des opérateurs privés (eau, cantine, parkings...), cela doit apporter des avantages à ses citoyens, en matière de coût ou de qualité. **Or avec la majorité sortante, il y a comme un systématisme de la délégation de service public au privé sans réflexion équilibrée préalable, doublée d'un mépris de notre commission consultative des services publics locaux.** Cette commission, composée d'élus et de citoyens, doit obligatoirement être consultée pour avis avant toute décision de délégation de service public par le Conseil municipal. Plusieurs fois pendant le mandat, le bureau municipal, dont fait partie Marc Robert, a d'abord pris en privé la décision de déléguer au privé l'un de nos services publics, avant que cette commission ne se réunisse. Elle était donc convoquée pour la forme, puisque quel qu'ait été son avis, la majorité avait déjà officiellement pris sa décision, qui figurait même dans les documents

remis aux conseillers municipaux avant la réunion de la commission...

Nous nous engageons nous-mêmes à consulter réellement cette commission des services publics avant de prendre ces décisions, à la respecter et à respecter ses avis.

L'exemple de l'eau à Rambouillet

Nous n'avons cessé de vous alerter depuis 2007 sur le tarif extrêmement élevé de l'eau à Rambouillet, à travers nos "Tribunes libres" dans Rambouillet Infos et sur le blog de "Rambouillet Renouveau". Nous vous incitons à inscrire "eau" dans la case "Recherche" de notre blog, et vous aurez à disposition tous les épisodes lamentables de cette gestion de l'eau, dénonçant la communication mensongère de la majorité vous indiquant un tarif de l'eau sans préciser qu'il est hors taxe ou encore qu'il ne comprend pas l'abonnement. La majorité base aussi ses comparaisons sur des moyennes "nationales" qui sont en fait partielles.

Les services publics

Notre eau, déjà 50 % plus chère que la moyenne nationale en 2008, est soudainement passée à 70 % plus chère en plein été 2011. Des baisses très récentes, bien placées dans le calendrier, nous amènent à une eau qui reste 60 % plus chère que la moyenne nationale. Et Marc Robert lui-même, président du syndicat qui gère l'épuration de nos eaux usées de 2002 à 2008, y a sa propre responsabilité.

Dès lors la question de baisser le prix de notre eau en "municipalisant" ce service public se pose avec acuité, sachant qu'une Mairie n'a pas à rechercher de bénéfices sur le prix de l'eau, contrairement au privé. Mais nos différents contrats avec les opérateurs privés nous lient avec eux jusqu'à la fin du mandat qui s'ouvre. Les rompre avant leur échéance aurait un coût très lourd pour nos finances publiques. Cette municipalisation est donc à étudier à la meilleure échéance possible, dans l'intérêt des familles rambolitaines à tous points de vue.

Le lien social, la solidarité

Nous souhaitons nous tourner vers les familles et favoriser le lien social afin d'éviter les situations d'isolement et d'exclusion sociale, sans pour autant cultiver l'assistanat. La ville de Rambouillet doit rester une ville agréable pour tous, tout en étant bien consciente de sa responsabilité en matière de solidarité, en ces temps difficiles pour beaucoup.

Les personnes qui, suite à un ou plusieurs événements très défavorables dans leur parcours de vie, ont besoin d'une aide solidaire et provisoire de la collectivité, n'osent pas toujours se présenter au Centre Communal d'Action Sociale pour la demander. **Avouer sa détresse est une démarche lourde, vis-à-vis de soi-même et de ses proches.** Avant qu'elles ne basculent dans une situation sans retour d'isolement et d'exclusion sociale, il nous faudra trouver les moyens d'aller vers elles. Pour ce faire, nous collaborerons avec les nombreuses associations de Rambouillet et leurs réseaux attentifs, et avec les diverses structures concernées. Puis, en les accompagnant, il nous faudra permettre à ces personnes de trouver des solutions adéquates en mobilisant leur propre ca-

pacité à agir.

Dans un foyer en difficulté, l'un des premiers postes budgétaires sacrifié concerne les soins de santé. Développer les actions de prévention touchant à la santé est un impératif majeur pour une commune comme la nôtre, avec les actions de prévention liées aux dangers domestiques. Nos efforts de solidarité doivent aussi s'appliquer à préserver cet accès aux soins pour tous, notamment pour les enfants.

La commune a enfin la responsabilité de cultiver le lien social entre tous ses habitants, car les situations d'isolement se mettent parfois en place de façon insidieuse, d'années en années. Développer le "vivre ensemble" des Rambolitains, c'est aussi anticiper la lutte



préventive contre ces "désocialisations" progressives, souvent insoupçonnables au début. Tout en conservant et en améliorant les animations qui ont lieu à Rambouillet, nos projets de création de lieux de partage intergénérationnel, comme notre projet de création de ludothèque, participeront à ce développement du lien social indispensable à une évolution sereine de notre cité.

Des clauses sociales dans nos marchés publics

Certains marchés passés par la commune peuvent intégrer une clause, imposant qu'une partie des emplois utilisés par l'entreprise bénéficiaire soient affectée à des personnes éloignées de l'emploi ou handicapées. En collaborant avec une SIAE (structure d'insertion par l'activité économique), ces personnes sont alors encadrées dans leur parcours vers un emploi durable, et cela ne représente pas de coût supplémentaire pour la commune. Avec l'aide du réseau des "facilitateurs de clauses sociales" qui sont au service de l'économie sociale et solidaire, nous utiliserons donc ces clauses d'insertion, qui peuvent également être introduites dans nos délégations de service public.

Des lieux d'échange intergénérationnel

Afin de favoriser les échanges entre les Rambolitains de toutes générations nous souhaitons mettre en place des lieux d'accueil ouverts à tous pour se rencontrer, partager et échanger des services solidaires, des savoirs et savoir-faire... sans argent (aides aux devoirs, aux gardes d'enfants ponctuelles, aux courses, à l'utilisation d'internet, aux petits travaux de bricolage ou jardinage, échanges de récoltes ou de recettes culinaires, partages de logement entre étudiants et personnes âgées...). Ces lieux de proximité auront vocation à créer des liens et devenir des espaces de vie, de convivialité et d'échanges culturels. Il sera proposé aux associations ou collectifs œuvrant déjà dans ce domaine de s'y associer.

Un "simplificateur administratif"

Dans un système administratif devenu de plus en plus complexe, tout citoyen peut se retrouver pendant plusieurs mois privé de tout ou partie de ses ressources, parfois même pour une simple erreur administrative (CAF, Pôle emploi, retraite, pension d'invalidité...). Face à la complexité et la rigidité administrative, nous créerons un poste de "simplificateur administratif" qui se déplacera dans les quartiers, pour aider les habitants qui en ont besoin à faire valoir leurs droits auprès des instances compétentes, et leur apprendre à le faire ensuite seuls, que ce soit par téléphone, par courrier ou via internet.

Devenir une "Ville amie des aînés"

D'ici 2030, 28 % de la population urbaine sera âgée de plus de 65 ans. 16 villes en France ont déjà obtenu le label "Ville amie des aînés" de l'Organisation mondiale de la santé. Il s'agit de penser la ville de façon à ce que les séniors puissent y rester le plus actif possible. Santé, sports, loisirs, équipements municipaux, de nombreux domaines sont concernés. Prendre en compte le vieillissement dans chaque service développé par la municipalité, tout en bénéficiant du concours de l'OMS, permet également l'amélioration des conditions de vie des personnes à mobilité réduite et de l'ensemble de la population. C'est une démarche de concertation qui, s'attachant à rendre la ville plus confortable au quotidien, permet un rapprochement des générations.

Les "zones 30" (voir page 9) permettront aussi à nos aînés de se déplacer de façon plus sécurisée.

Le maintien à domicile

Lorsqu'ils ont besoin d'aide pour continuer à vivre chez eux, nos aînés se retrouvent souvent désemparés. Car, à un moment où l'on est fragilisé par l'âge ou la maladie, il faut beaucoup de temps et d'énergie pour trouver une solution de maintien à domicile cohérente. Il est absolument nécessaire d'améliorer la coordination entre les multiples administrations et interlocuteurs dans ce domaine, à travers un véritable "guichet unique" à disposition d'eux-mêmes et de leur famille.

Une borne internet publique en Mairie

Certaines démarches doivent maintenant s'effectuer presque obligatoirement via internet. Mais tout le monde n'a pas encore internet à domicile, ou ne maîtrise pas bien cet outil, notamment chez nos aînés. Nous considérons que c'est désormais une mission de service public non seulement d'en ouvrir l'accès à ceux qui en ont besoin, mais également de les assister avec l'accompagnement nécessaire sur place.

L'accessibilité

L'accessibilité en ville est un devoir de solidarité.

En 2008, nous avons obtenu la mise en accessibilité d'urgence de la salle du conseil municipal et des mariages, grâce à l'élection de notre collègue Laetitia Lapersonne, en fauteuil roulant depuis l'âge de 20 ans, à nouveau candidate. Mais la rampe extérieure d'accès à la Mairie est toujours impraticable pour une personne handicapée se déplaçant seule en fauteuil roulant non motorisé, bien que l'équipe sortante ait promis sa mise aux normes au début du mandat qui s'achève.

L'accessibilité en ville doit être réellement une priorité municipale, pas un principe ajustable en fonction des circonstances.

La municipalité faisant insuffisamment appel à l'expertise directe des citoyennes et des citoyens en situation de handicap pour améliorer leur sort en ville, nous arrivons à des situations difficilement acceptables malgré les autres avancées. Par exemple, avec la construction récente de l'immeuble au bout de la rue d'Angiviller, le trottoir refait est d'une largeur insuffisante pour qu'un fauteuil roulant puisse y passer (voir photo). Madame Lapersonne sera bien sûr en charge de ce domaine, pour tous les handicaps quels qu'ils soient, si vous nous accordez votre confiance.



La santé

C'est une chance pour Rambouillet d'avoir son hôpital, avec les améliorations récemment annoncées des services d'urgences, radiologie et cardiologie. Cependant, **la Haute Autorité de Santé, organisme public, scientifique et indépendant, chargé de la qualité médicale en France, vient de rendre publique fin décembre sa décision de ne pas accorder sa certification à notre hôpital**, dans l'attente d'améliorations à apporter d'ici un an

(rapport disponible sur <http://www.has-sante.fr>). En effet –et cela concorde avec plusieurs témoignages de patients rambolitains–, la HAS a relevé plusieurs carences, au niveau de l'organisation du bloc opératoire, de l'information et de l'identification des patients en court séjour, de la qualité de vie au travail, du bon usage des antibiotiques et de la gestion des déchets.

Nous serons donc particulièrement attentifs à l'obtention de la certification de notre hôpital, lors de la prochaine visite de contrôle de la HAS d'ici un an, dans notre intérêt à tous. Nous nous

interrogeons par ailleurs sur la situation financière de l'établissement et sur la qualité de sa dette.



Enfance, Jeunesse

Une de nos préoccupations majeures de ce début de mandat sera l'application de la réforme des rythmes scolaires dans nos écoles. En effet, Rambouillet, c'est plus de 2 200 élèves répartis en 91 classes maternelles et élémentaires. Avec notre Département Éducation Jeunesse, notre ville est mieux préparée que d'autres pour y faire face.



Cependant, la 1^{ère} année sera une année délicate d'adaptation pour tous, enfants, parents, enseignants, animateurs, associations... pendant laquelle nous serons particulière-

ment à l'écoute des difficultés rencontrées. Les parents d'élèves et les enseignants seront régulièrement consultés au sein d'un comité de suivi, installé pour plusieurs années et comprenant tous les partenaires concernés.

La ville a une responsabilité éducative. Lors des activités périscolaires, au Centre de Loisirs - que nous allons bientôt reconstruire - ou en séjour de vacances, certaines valeurs fondamentales leur sont rappelées par nos animateurs à travers les diverses activités d'éveil et les jeux : respect et écoute de l'autre, savoir-vivre en collectivité, solidarité... **Nous ajouterons à ces valeurs, dans notre projet éducatif, le respect de l'égalité Femmes-Hommes.** En effet, à l'heure où les droits des femmes sont contestés dans de nombreux endroits du monde, où les violences faites aux femmes

font des victimes quotidiennes, on sait que les comportements méprisants de certains hommes envers les femmes trouvent leur source dès l'enfance. **Loin de toute polémique, à travers le jeu, les mises en situation ludiques, les mises en avant d'autant de personnages féminins que masculins, il est possible d'éveiller nos enfants à l'indispensable respect de l'égalité Femmes-Hommes.**

Concernant l'accueil de la Petite Enfance, les efforts seront poursuivis et nous participerons avec la CCPFY à la création de 2 micro-crèches à Rambouillet, près du Lycée et à La Clairière. Nous sommes conscients qu'à terme, notre ville devant passer de 27 à 30 000 habitants d'ici 2020, le projet d'une nouvelle crèche collective devra être envisagé.

Une ludothèque pour les familles de Rambouillet

Nous créons une ludothèque, qui est un lieu de convivialité qui propose des jeux sur place, du prêt, des animations, des conseils... Elle permet aux parents de vivre ensemble des moments privilégiés avec leurs enfants, dans un environnement agréable, tout autant ludique qu'éducatif. Élément de socialisation, une ludothèque permet entre autres aux parents qui ne bénéficient pas d'un système de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans de leur faire découvrir de premiers moments de collectivité.

Une semaine de la Jeunesse... par la Jeunesse !

Avec l'aide des structures et associations liées à la Jeunesse, nous mettrons en place une semaine festive où les adolescents et jeunes adultes

Rambolitains pourront s'exprimer selon leurs propres choix, avec les mêmes possibilités que les adultes, et dans les mêmes structures que la ville mettra à leur disposition : Nickel, Pôle culturel, Palais du Roi de Rome, salles municipales, autres équipements... Il pourra s'agir d'organisation d'événements, d'expositions, de concerts, de pièces, de conférences, de débats, de compétitions, de jeux ayant la ville pour théâtre... L'accompagnement et l'encadrement nécessaires leur sera fourni, mais les choix de ce qui sera proposé au public seront les leurs, dans cette semaine où Rambouillet appartiendra à sa Jeunesse !

Coup de pouce aux "Junior Associations"

La "Junior Association" permet aux jeunes de moins de 18 ans de s'organiser pour monter des projets. Avec

le concours de la MJC, ce dispositif leur offre un accompagnement méthodologique et leur donne une meilleure crédibilité auprès de leurs partenaires. Ils sont assurés pour leurs activités et leur "Junior Association" peut même ouvrir un compte. Nous ferons la promotion de ce dispositif qui permettra aux jeunes Rambolitains de découvrir la dynamique associative, dans un premier investissement citoyen.



Un Conseil municipal des jeunes (voir p.18)

Parce que nous vivons une époque où les perspectives d'avenir semblent bouchées pour beaucoup, où les problèmes de pouvoir d'achat, d'emploi, de transports peuvent accaparer nos esprits, **Rambouillet doit faire du développement culturel un axe prioritaire de sa politique.** Car la ville doit offrir à ses concitoyens des portes de sortie constructive de ce quotidien envahissant, des horizons d'ouverture d'esprit et de curiosité, des espaces de recul enrichissants permettant d'équilibrer notre vision des choses et de la vie.



Le Pôle culturel, maintenant ramené à une dimension légitime, en sera bientôt le phare avec sa grande salle, sa petite salle, sa salle d'expositions, son lieu de rencontre convivial et son ouverture sur une médiathèque réhabilitée. Sa programmation devra être très éclectique, et ouverte aux familles et aux aînés avec des séances le dimanche après-midi. Sa politique tarifaire ne

devra pas être une barrière. Sa création ne devra pas remettre en cause le Nickel ni l'utilisation du Palais du Roi de Rome. Cependant une attitude économiquement responsable nous interdit que ces lieux se concurrencent entre eux.

Pourquoi pas dès lors, ouvrir également le Palais du Roi de Rome à une culture active aux côtés des expositions d'œuvres déjà forgées? C'est-à-dire ouvrir une partie de ce lieu, dont toutes les pièces ne sont pas utilisées, à la culture en apprentissage de notre Maison des Jeunes et de la Culture à l'étroit dans ses murs, pour ce qui est des ateliers d'arts plastiques ? **Une telle rencontre entre la découverte active de la culture et la culture établie, entre une culture en devenir et l'Histoire du lieu portée par notre cité, en plein centre-ville ancien à la recherche de son dynamisme, aurait un côté fusionnel réellement symbolique de l'identité de Rambouillet.**

Le Nickel doit, lui, conserver son rôle de pôle d'animation du quartier de La Louvière, accueillant les spectacles associatifs, scolaires et les programmations de spectacles complémentaires ou couplées avec celles du Pôle culturel. Il pourra aussi accueillir l'un de nos lieux d'échange intergénérationnel.



La construction du Pôle culturel

Il est par contre difficile à admettre que le budget de fonctionnement du Pôle culturel n'ait pas encore été prévu. En effet, Jean-Luc Trotignon a demandé au Maire de l'indiquer au Conseil de novembre. Ce dernier a précisé que ce budget avait été chiffré lorsqu'il s'agissait d'un projet de Pôle culturel différent, il y a un certain nombre d'années, et qu'il fallait donc le revoir complètement. Il a prétendu que l'embauche d'un seul régisseur suffirait à faire fonctionner ce Pôle culturel, avec l'aide d'autres emplois déjà existants au sein de la commune. **Or on ne pilote pas un paquebot culturel avec un simple rameur, fût-il de grande qualité...** La majorité nous cache donc très vraisemblablement un "loup" à ce sujet.

Mettre enfin en place une meilleure offre de cinéma en centre-ville

Les interminables hésitations de la majorité à propos de l'avenir de notre cinéma peuvent compromettre son existence-même. Cela fait 10 ans que l'augmentation du nombre de salles et de films proposés aux Rambolitains a été étudiée, d'abord en centre-ville. Puis la majorité s'est dit : "Mais pourquoi pas à côté de Carrefour ?". Puis après quelques années, elle est finalement revenue au projet initial et s'est "rendue compte" qu'il fallait plusieurs années pour relancer un projet en centre-ville. L'équipe qui gère le cinéma n'en peut plus de ces tergiversations et elle abandonne maintenant, cherchant un repreneur. Qui plus est, le Maire a finalement annoncé fin 2013 que le projet prévu, qui faisait appel à l'investissement d'un constructeur privé, pourrait être remis en cause faute de constructeur intéressé. Cela imposerait une prise en charge de la reconstruction par la ville qui n'était pas prévue.

Cette inconséquence au niveau d'un équipement culturel indispensable de la ville est inacceptable, d'autant que le Vox ne sera plus aux normes début 2015 et devra fermer, même si un nouveau projet n'est pas lancé. **Nous soutiendrons fermement ce projet de restructuration-agrandissement de notre cinéma en centre-ville,** parce que c'est de plus une animation essentielle de centre-ville, donc un soutien à notre commerce de proximité.

Le sport

Le sport est un vecteur de santé, de solidarité, d'épanouissement personnel, d'apprentissage du civisme et du sens de la collectivité. Si sa pratique est ouverte à tous, à tout âge, il est un formidable moyen de développement du "vivre ensemble". C'est pourquoi les efforts faits pour le sport de haut niveau ne doivent pas l'être au détriment d'un sport ouvert, de loisirs, accessible au plus grand nombre.

La ville a donc une responsabilité essentielle pour permettre à un maximum de Rambolitains de pratiquer leurs sports préférés, d'en découvrir de nouveaux, en collaboration avec les associations sportives. Elle doit réaliser les équipements nécessaires, mais aussi les entretenir. **Or malgré de récents efforts, de nombreux équipements laissent à désirer à l'heure actuelle à Rambouillet:** gymnase de La Louvière, du Racinay, salle Dreyfus, salles du stade du Vieux Moulin...

Dès le début de notre mandat, nous ferons avec les associations sportives et les services techniques de la Mairie un



état des lieux précis de tous nos équipements sportifs, afin d'établir un plan de réhabilitation global à réaliser sur les 6 ans du mandat.

Aider à la formation des éducateurs sportifs bénévoles, diversifier l'offre des stages proposés aux jeunes pendant leurs vacances, promouvoir la pratique du sport santé pour nos aînés, au plus proche de leur domicile, rendre leur indépendance aux associations sportives, sont aussi des enjeux prioritaires pour le mandat à venir.

Une nouvelle salle multisports à La Clairière

La population de La Clairière continue d'augmenter avec le programme de constructions de la "11ème tranche". La partie Est de la N10 de notre commune était déjà en déficit d'équipements. Nous construirons donc une nouvelle salle multisports, à proximité des écoles de Clairbois et du Vieil Orme.

La réhabilitation du gymnase de La Louvière

Le gymnase de La Louvière doit être remis aux normes, réhabilité, avec la création d'un préau spor-

tif supplémentaire. C'est un impératif qui a trop traîné. Cette opération, comme la précédente, a déjà été budgétée par la Mairie.

Un site de circuits VTT labellisés en forêt de Rambouillet

A l'image du centre de Gréoux-les-bains (04), dans le Parc Naturel Régional du Verdon, qui offre des parcours VTT de plusieurs dizaines de kilomètres, nous souhaitons étudier avec tous les partenaires concernés du Sud-Yvelines, la mise en place d'un site labellisé par la fédération française et proposant plusieurs circuits reliés dans la forêt de Rambouillet. Un projet ambitieux, qui canaliserait les parcours VTT pour diminuer le "hors piste", avec offres de stages, de sorties encadrées, de locations de vélos (sources d'emplois), qui augmenterait d'autant l'attrait touristique de Rambouillet et de la CCPFY.

Des tarifs n'augmentant pas pour la nouvelle piscine

La réhabilitation et l'agrandissement de notre piscine auront leur coût, prévu par notre communauté de communes qui a programmé cette opération devant s'achever fin 2017. Tout doit être cependant fait au sein de la CCPFY pour que les tarifs d'entrée n'augmentent pas à cette occasion, afin de ne pas en écarter une partie de notre population. Il sera impératif de prévoir à nouveau sa desserte en transports en commun, récemment supprimée.



Les associations

Les associations sont le cœur battant de Rambouillet, qui est la 2ème ville des Yvelines en nombre d'associations par habitant. L'indispensable animation de notre cité repose sur de nombreux bénévoles, à qui nous tenons à rendre hommage. Nous souhaitons que la ville leur consacre une fête particulière en remerciement, eu égard à l'investissement que cela représente pour eux-mêmes et souvent pour leur famille.

Nous voulons mettre en place un partenariat différent avec les associations, respectueux de leur indépendance, dans une collaboration plus équilibrée. Nous proposerons à toutes les associations qu'une instance, démocratiquement désignée par elles-mêmes, les représente auprès de la Mairie, pour un meilleur dialogue, notamment auprès de la ou du Maire adjoint qui en sera responsable.

Les attributions de subvention ne seront plus décidées par 2-3 personnes dans un bureau, mais par une commission ouverte.

Une démocratie transparente et contrôlable par les citoyens

L'absence de contrôle citoyen a laissé prospérer des dérives de gestion des services publics dont nous subissons toujours les conséquences (coûts de notre taxe ordures ménagères et de notre eau, pénalités de nos emprunts toxiques...). Seule la transparence dans la gestion municipale, dans l'utilisation de votre argent public, pourra permettre ce légitime contrôle. **Nous en ferons un axe incontournable de notre gestion.**

Les élus gèrent la ville en votre nom et vous êtes en droit de leur demander des explications sur leurs décisions. Dans une démocratie transparente, leurs réponses doivent être publiques. C'est ce que nous vous permettrons en mettant en place le "Quart d'heure des citoyens" à chaque Conseil municipal, un principe de démocratie directe appliqué chez plusieurs de nos voisins européens. En France, la loi ne prévoit pas cette possibilité pendant le Conseil municipal même. Ce "Quart d'heure des citoyens" se déroulera donc une fois

Un comité de rédaction ouvert pour le journal de la Mairie, avec des Tribunes libres également pour les associations

C'est votre argent public qui finance le "Rambouillet Infos", dont la majorité profite pour vous dresser en permanence un portrait auto-satisfait de son action. Seul autre point de vue : une page sur 35, la dernière... Il est temps que vos impôts vous permettent d'avoir enfin un journal plus objectif à Rambouillet, ne cachant pas les problèmes. Il ne peut y avoir de démocratie réelle avec une communication monocratique.

les conseillers municipaux en place, juste avant le début du Conseil municipal.

Cela se fera sur le modèle actuel des "Questions orales" des élus de la minorité: en les déposant par écrit au Maire quelques jours avant la séance, ils peuvent lui poser oralement 3 questions à chaque séance, s'il s'agit de questions intéressant tout ou partie des Rambolitains. Ainsi, vous pourrez interroger le Maire et le Conseil municipal, et obtenir une réponse publique. Si trop de demandes se présentent pour un Conseil, un système de priorité impartial sera instauré.

Transparence des commissions municipales

Les comptes-rendus des commissions municipales (scolaire, sports, culture...), actuellement non publics, seront mis en ligne sur le site de la Mairie comme ceux du Conseil municipal, hormis pour impossibilité légale ceux des commissions d'appel d'offres et de l'urbanisme.

Des conseils de quartier et des commissions ouvertes avec des citoyens formés

Les conseillers de quartier ne seront plus désignés par le Maire seul, qui en fait ainsi ses propres relais d'opinion dans les quartiers (ce réseau est d'ailleurs abusivement utilisé actuellement au service de la campagne électorale de la majorité). Il s'agira de désignations pluralistes, tout comme pour les commissions ouvertes aux citoyens, contrairement à la pratique actuelle. Nous nous engageons par ailleurs à former les citoyens qui siègeront dans des commissions à

dossiers complexes, comme celle des Services publics, car il leur est demandé d'effectuer un contrôle pour lequel ils n'ont en général aucune base.

Mieux comprendre les Conseils municipaux

Pour chaque Conseil municipal, vos élus reçoivent au préalable une notice leur expliquant clairement ce qui justifie chaque délibération. Une version sera également éditée pour les citoyens, rendue publique avant le Conseil.

Des indemnités des élus transparentes et responsables

Les indemnités de tous les élus seront détaillées sur le site de la Mairie, avec celles qui sont aussi versées dans les organismes extérieurs liés à leur mandat. L'absentéisme non justifié amènera une diminution de ces indemnités. Celles ci seront désormais partagées avec les élus de la minorité, qui remplissent aussi une mission d'intérêt général et qui percevront un forfait leur permettant de rembourser leurs frais de mandat.

Faciliter la présence des citoyens actuels et futurs au Conseil municipal

Actuellement les Conseils municipaux sont convoqués sans aucune régularité, se déroulant parfois jusqu'à 1 h du matin, ce qui n'aide pas les citoyens intéressés à pouvoir y assister. Ils se dérouleront à date régulière, avec de plus un Conseil municipal par trimestre le samedi matin.

Une démocratie ouverte et partagée

La loi stipule que "Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune" et que celui-ci doit se dérouler publiquement. Délibérer, c'est débattre et ensuite voter.

A Rambouillet, l'esprit de la loi est détourné et le Conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises en privé par le Bureau municipal. Ce Bureau réunit uniquement les membres de la majorité municipale, en y ajoutant les candidats non élus de leur liste des dernières élections (dont fait partie Marc Robert). Il décide à huis clos, une semaine avant chaque Conseil municipal, quels seront les votes de la majorité pour la séance à venir. Bref il verrouille les décisions du Conseil municipal à l'avance, et les débats qui y ont lieu ne se déroulent plus que pour la forme.

L'ouverture de façade affichée envers les élus minoritaires n'est en fait que l'application stricte de la loi. Jean-Luc Trotignon a même quelquefois dû faire des recours pour obtenir que la loi soit simplement respectée. Lorsque la majorité sortante n'en a pas l'obligation, quelle ouverture applique-t-elle ? Depuis 2008, 10 conseillers municipaux devaient siéger au Comité directeur de notre Office du Tourisme. Les élus minoritaires représentant 42 % des électeurs rambolitains au Conseil municipal, combien ont-ils été désignés pour y siéger par la majorité ?... Zéro sur dix !

Pour la vitrine démocratique, la majorité fait voter au Conseil municipal jusqu'au prix des porte-clés à 4,37 €



La salle du Conseil à la Mairie

vendus à l'Office du Tourisme, quand le Maire prend seul en dehors du Conseil des décisions ayant des répercussions de plusieurs millions d'euros sur les contribuables (les sorties d'emprunts toxiques). On marche sur la tête !

Il est temps de refuser cette démocratie "sous cloche" depuis 30 ans à Rambouillet, de redonner tout son sens au travail du Conseil municipal, dans le respect de tous les élus vous représentant, donc dans le respect de tous les citoyens. Nous mettrons enfin en place à Rambouillet une démocratie ouverte, digne du 21ème siècle !

Autant l'on peut comprendre que pour les décisions majeures, une majorité municipale ait besoin de se concerter avant les conseils municipaux, autant certaines décisions doivent pouvoir être réellement débattues et arrêtées publiquement en Conseil municipal. Nous "déverrouillerons" ce fonctionnement du Bureau municipal: déterminer l'ensemble des décisions à l'insu des citoyens et de tous leurs représentants n'est pas un fonctionnement républicain.

Un Maire pour tous les élus, pas un chef de groupe politique

Le Maire ne sera plus le président du groupe des élus de la majorité. Il ne présidera plus les réunions de Bureau municipal auxquelles il assistera, ce rôle étant désormais dévolu au 1er adjoint, dont la fonction retrouvera ainsi une réelle utilité à Rambouillet.

La conférence des présidents de groupe

Comme dans de nombreuses démocraties locales européennes, dans le but d'apporter un éclairage pluraliste au Maire, l'ordre du jour de chaque conseil municipal sera préparé en consultant la conférence des présidents de groupe. Celle-ci réunira le président du groupe de la majorité et les présidents des groupes de la minorité, sous la prési-

dence du Maire. Cette conférence sera aussi consultée pour la mise au point du plan de travail municipal annuel et pour la résolution de tout problème majeur.

La formation de tous les élus pour une meilleure gestion de l'argent public

Une exigence particulière de formation à destination de tous les élus, notamment ceux en charge d'un domaine précis pour lequel ils auront reçu délégation, sera effective dès notre élection. Ces formations existent et sont de véritables outils permettant aux élus d'être plus performants au service des citoyens.

Éloigner les soupçons de clientélisme et de favoritisme

Les commissions d'attribution des subventions, des places en crèche et en logement social seront désormais ouvertes à des membres de l'opposition, afin d'entraver les possibilités de passe-droits et autres avantages inéquitables accordés par les élus d'un seul camp, pour cause de proximité avec les demandeurs.

Un Conseil municipal des jeunes

Comme à Saint-Arnoult ou au Per-ray, un Conseil municipal des jeunes sera mis en place. Il sera d'abord ouvert à des collégiens élus par leurs pairs, qui auront pour première mission de mettre en place leurs règles de fonctionnement. Doté d'un petit budget annuel, il pourra proposer des projets au Conseil municipal qui aura obligation d'y répondre.

Des permanences de quartier plus proches de vous

Afin que les permanences des élus ne se déroulent pas toujours dans les mêmes salles, nous recyclerons le bibliobus désormais inutilisé de la médiathèque, pour tenir ces permanences véritablement dans tous les quartiers, ce qui bénéficiera aussi aux personnes à mobilité réduite.

L'avenir de la rue de Gaulle concerne tous les Rambolitains. Ce sera à vous de choisir votre centre-ville de demain !

Avec **Rambouillet Renouveau**, la démocratie, ce n'est pas mettre un bulletin dans l'urne une fois tous les 6 ans et laisser ensuite faire les élus jusqu'à l'élection municipale suivante: vous participerez aux décisions pendant le mandat !

Entre les deux solutions ci-contre, une rue sans véhicules et le statu quo, il existe plusieurs solutions. Nous vous les proposerons toutes dans une consultation citoyenne, précédée d'un débat ouvert à tous dans les "Rambouillet Infos" précédents (commerçants, usagers, riverains, cyclistes...). Et nous vous demanderons ensuite de trancher entre les deux solutions qui auront reçu le plus de soutien.



Nous soutenir

Si vous souhaitez nous aider ou nous rejoindre, contactez-nous au 06 09 94 43 22 ou à rambouillet.renouveau@gmail.com

Si vous souhaitez soutenir financièrement notre campagne conformément aux articles L52-8 et 52-9 du Code électoral, vous pouvez bénéficier d'une remise fiscale de 66 % (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Vous trouverez toutes les modalités correspondantes et les coordonnées de notre mandataire financier, M.François Lagrange, déclaré en Préfecture de Versailles le 25/06/13, sur notre site, à la page "Soutenir financièrement notre campagne" :

<http://www.rambouillet-renouveau.fr>

Suivez Jean-Luc Trotignon sur Facebook:

[jeanluc.trotignon](#)

et sur Twitter: @JLTROTIGNON

Retrouvez les interviews vidéo de Jean-Luc Trotignon au sujet des élections municipales de Rambouillet sur TVfil 78 à ces liens internet :

le 26 novembre :

<http://www.youtube.com/watch?v=fraCNQr4aYQ>

le 13 janvier :

<http://youtu.be/TI3K-8QDq2g?t=7m31s>

**Rambouillet
Renouveau**



Découvrez page suivante la liste complète de "Rambouillet Renouveau", une équipe soudée, prête à relever dès la fin mars le défi d'une démocratie transparente, responsable et partagée dans l'intérêt de Rambouillet et de tous les Rambolitains !



Jean-Luc Trotignon met l'équipe en place pour la photo du 25 janvier

(Les 20 premiers sont également candidats à la communauté de communes)

1) Jean-Luc TROTIGNON

Conseiller municipal sortant, Ancien vice-président d'Anticor (voir p.3), Président de fédération de parents d'élèves du primaire à Rambouillet de 2003 à 2007, Médaille de la famille

2) Dominique SANTANA

Conseillère municipale sortante, Jeune retraitée du CIAS de la CCPFY

3) Bruno TRANCHANT

Conseiller municipal sortant, Secrétaire général du Parti Radical de Gauche des Yvelines, Responsable du service Enfance-Jeunesse-Vie sociale de Carrières-sous-Poissy

4) Laëtitia LAPERSONNE

Conseillère municipale sortante, Agent comptable

5) Jean-Pierre BLANCHELANDE

Conseiller municipal délégué de la majorité de Rambouillet de 1995 à 2008, Conseiller régional d'Île-de-France écologiste de 1992 à 1998, Chargé de mission au Ministère de l'écologie

6) Caroline LACOMBE

Présidente de l'Association des Amis de Rambouillet Renouveau, Guide Conseil

7) Grégory AUVRAY

Membre d'un parti de gauche *, Ingénieur test logiciel en sécurité numérique

8) Sophie MARCHAND

Conseillère de quartier de Paris 12ème de 2003 à 2006, Responsable commerciale en nouvelles technologies, Entrepreneur

9) Yves BRIOLANT

Technicien à IFP Energies nouvelles, Secrétaire du Comité d'établissement, Membre du comité de jumelage Rambouillet-Kirchheim unter Teck

10) Noëlle CAZARD

Adjointe administrative, Déléguée de parents d'élèves indépendante

11) Michel FINCK

Vice-président de « Centriste des Yvelines », Conseiller municipal de Bois-d'Arcy de 1995 à 2001, Président du Nouveau Centre des Yvelines de 2010 à 2012, Directeur commercial à l'international

12) Edwige GANGLOFF

Ingénieur du son retraitée

13) Stéphane DEHECQ

Conducteur de travaux, Président de la fédération de parents d'élèves FCPE pour le primaire à Rambouillet de 2008 à 2012

14) Fanny BENAÏM

Assistante sociale

15) Patrick LE CHARLÈS

Chargé de mission pour l'habitat social à la direction départementale des territoires des Yvelines

16) Anne-Line BRIS

Ingénieur marketing en chimie et biosciences

17) Olivier RESNIER

Éducateur sportif

18) Nathalie TARDITO

Agent administratif

19) Damien GIRAUD

Enseignant en Lycée horticole, Brevet de technicien supérieur agricole en gestion et protection de la nature

20) Aude MALAUD

Maman au foyer

21) Yannick DELPUECH

Membre de "Nouvelle Donne", Psychologue en établissement spécialisé pour enfants handicapés

22) Claudine LAGRANGE

Professeur de violon alto

23) Bajram MUSA

Ouvrier

24) Marlène MARTINS

Aide à domicile du CIAS de la CCPFY

25) Michel VERFAILLIE

Cadre supérieur en assurances-vie

26) Charlotte FÉLIX-LACROIX

Professeur de danse

27) Thierry GONTHIER

Postier

28) Christiane FERRÉ

Professeur de langues retraitée du Lycée Bascan

29) Jean-Paul SANTANA

Retraité de la fonction publique

30) Marion LAFFAILLE

Étudiante

31) Franck COLLART

Commercial

32) Alexandra BRIÈRE

Assistante maternelle

33) Sylvain BENAÏM

Chef d'entreprise

34) Françoise THERMÉA

Infirmière retraitée

35) Claude ASLAN

Gaulliste de gauche, Médaille d'Honneur de la ville de Rambouillet, Ancien collaborateur d'André Malraux et Jean Vilar

Imprimé à Rambouillet chez Offset Éclair - design <http://www.frank-tizzoni.fr>

Papier couché fabriqué à partir de 60% de fibres recyclées et de pâte certifiée FSC - Ne pas jeter sur la voie publique

* PS : Grégory Auvray est membre d'un parti de gauche qui soutient maintenant une autre liste.